



Consultation périodique des clubs : Proposition de mise en œuvre

2017/11/03

Signataires : Mili Spahic / Matthieu Lachenaud

Commande politique :

La consultation périodique des clubs doit être mise en place pour le début de l'année 2018.

Un RDV mensuel clairement identifiable sera consacré pour garantir l'appropriation par les clubs et un taux de retour significatif.

Les sujets soumis à la consultation seront en lien avec l'actualité fédérale et validés politiquement.

La communication et la diffusion vers les cibles seront assurées via e-FFBB.

Objectifs :

Ces consultations périodiques visent à :

- Renforcer le lien et la proximité avec les membres (= clubs)
- Associer l'ensemble des clubs aux travaux de la fédération
- Contribuer à l'évaluation des politiques fédérales
- Aider à la prise de décision des instances fédérales

Elus référents (Comité stratégique) :

- Jean-Pierre Siutat, Président
- Jean-Pierre Hunckler, 1^{er} Vice-Président / Trésorier
- Thierry Balestrière, Secrétaire général
- Mili Spahic, élu en charge de l'évaluation des politiques fédérales

Salariés référents :

- Pilotage : Matthieu Lachenaud (coordination et planification)
- Support technique (conception enquête, requêtage des bases de données, traitement des données, livrables) : A identifier (Observatoire)
- Support logistique (intégration e-FFBB, communication et diffusion) : Iseulde Duboisset

Calendrier de mise en œuvre :

Communication / Lancement du projet :

- Lancement début 2018

RDV périodiques :

Tous les 1^{ers} vendredis du mois (disponible jusqu'au lundi)

Cycle d'une consultation :

La périodicité d'interrogation des structures doit être reliée au « volume » de questions à poser :

- Tous les mois, « la question du mois » sera en lien avec l'actualité plus immédiate, sur des thématiques certainement d'intérêt pour nos clubs et nos structures. On peut même imaginer que la question puisse aussi ouvrir en réalité à une prise de conscience sur une thématique particulière et à la recherche d'information approfondie.

- En complément, un baromètre bi-annuel permettrait de faire remonter des informations davantage qualitatives et quantitatives. On pourrait dans ce cadre se structurer pour réaliser des enquêtes et études (par questionnaire avec e-ffbb, et dans le même temps par requêtage dans FBI pour obtenir des statistiques solides et comparables). La question de la base de données FBI, de son exportation, historisation et archivage, et bien entendu des capacités de requêtage de la base, qui ne sont pas du ressort de la DSI, mais bien d'un service de type Observatoire et Evaluation des politiques (compétence que nous n'avons pas dans notre maison fédérale à ce stade).

1) Comité stratégique:

- Recensement des problématiques
- Priorisation
- Validation du tableau de pilotage (planification des enquêtes dans le temps)
- Validation des rapports de synthèse (avant diffusion au BF puis aux clubs)

Réunions périodiques à programmer ?

2) Mise en œuvre opérationnelle :

- Conception de l'enquête
- Intégration e-FFBB
- Communication / Diffusion *via* e-FFBB
- Clôture et traitement des données
- Production du rapport de synthèse

3) Communication interne :

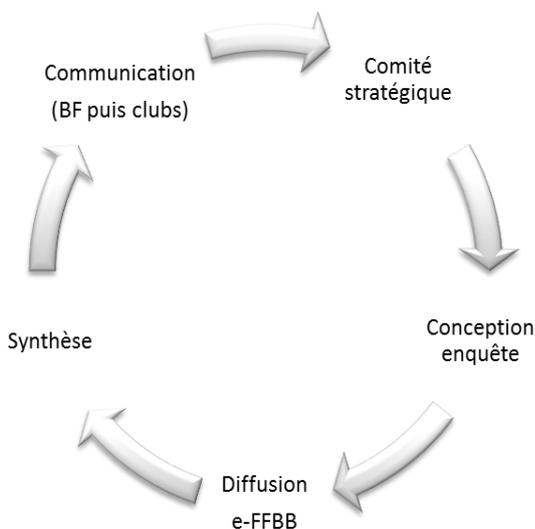
- Validation par le comité stratégique
- Diffusion au BF

4) Communication externe :

- Diffusion aux clubs *via* e-FFBB

Schématisation du cycle :

Durée approximative : un mois (correspondant +/- au temps entre deux BF).



Evolution :

L'efficacité de ce dispositif est conditionnée à la mise en œuvre du plan de déploiement d'e-FFBB auprès des clubs.

En fonction des premiers retours d'expérience, il pourra être étudié l'opportunité de se doter d'un outil spécifique de consultation pour pallier les limitations techniques d'e-FFBB (notamment concernant l'analyse sémantique) et permettre ainsi les consultations qualitatives.